



ARRETE
portant réglementation de la circulation

N° 96/2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRUCHTERSHEIM

- VU** le Code de la Route, notamment ses articles R110-1, R 411-5, R 411-8 et R 411-20 ;
VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-5 et R.2213-1 ;
VU le Code de la voirie routière ;
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété ;

CONSIDERANT que la bonne organisation des festivités du **Messti de Truchtersheim** nécessite la réglementation du stationnement dans le village pour des raisons de sécurité et d'accès aux véhicules prioritaires ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Par suite du déroulement du Messti de Truchtersheim, le **stationnement des caravanes et camions sera interdit** sur l'ensemble de la commune **du 4 août 2025 au 23 août 2025**. Le stationnement des caravanes et camions sera autorisé sur les places spécifiquement prévues à cet effet à savoir :

- Parking des bus rue Germain Muller,
- Parking devant les ateliers municipaux (rue de Strasbourg en face du cimetière).

ARTICLE 2 : Pour les manèges et véhicules techniques nécessaires au fonctionnement des manèges, des emplacements seront attribués comme les années précédentes, selon un plan des installations :

- Place de l'Ancienne Gare, parking de l'Espace Terminus,
- Place du Marché,
- Rue de l'Amitié,
- Parking de la banque Crédit Mutuel rue du Feu.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE – carole.sylvestre@alsace.eu
- M. le COMMANDANT de la COMPAGNIE de GENDARMERIE de STRASBOURG - RUE de MOLSHEIM
- M. le COMMANDANT du GROUPEMENT de GENDARMERIE DEPARTEMENTALE du BAS-RHIN - STRASBOURG - Rue de MOLSHEIM
- M. le COMMANDANT de la BRIGADE de GENDARMERIE de TRUCHTERSHEIM cob.truchtersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS - arretes@sis67.alsace
- M. Régis STADELWIESER - RESPONSABLE du COMITE D'ORGANISATION du MESSTI de TRUCHTERSHEIM rstadel@yahoo.fr
- FORAINS
- AFFICHAGE et ARCHIVES

FAIT à TRUCHTERSHEIM, le 04 JUILLET 2025



Le Maire,
Justin VOGEL